

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

016-200054047-20200227-2020_02_27_11-BF
Reçu le 05/03/2020


- **ADOPTER** le budget général pour l'exercice 2020 de la ville de Confolens arrêté comme suit :

section	dépenses	recettes
fonctionnement	4 429 915,40 €	4 429 915,40 €
investissement	3 360 375,87 €	3 360 375,87 €
total	7 790 291,27 €	7 790 291,27 €

PRECISE que le budget est voté :

- ✓ Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ✓ Au niveau de l'opération pour la section d'investissement
- **CHARGE** le Maire de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 3 mars 2020


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

